

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 MAI 2018

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 15
Pouvoirs : 0
Votants : 15

Date de convocation du Bureau Communautaire :
26/04/2018

Le 3 Mai 2018, le Bureau communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Brigitte COULON, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Bernard REY.

Secrétaire de séance : Martial THEVENET.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demande de subventions - Assainissement du secteur Preziot à Savigneux (Route de Beauregard)

M. Bernard GRISON, Président, indique que les études de faisabilité et d'avant-projet ont été réalisées en 2018 pour raccorder, au réseau d'assainissement collectif, le secteur Preziot sur la commune de Savigneux. Le projet consiste à raccorder ce secteur situé en zonage collectif sur le réseau d'assainissement existant, situé sur l'allée des Cycadées dans la zone d'activités en Prêle (cf annexe). La station existante est suffisamment dimensionnée pour collecter ces nouveaux effluents.

Le coût global de l'opération est estimé à 160 000 €HT (y compris Maitrise d'œuvre, travaux ...). Cette opération est prévue au budget assainissement en Investissement – 2315 - op 73.

Cette opération est susceptible d'obtenir des subventions de la part du Conseil départemental de l'Ain et de l'Agence de l'Eau selon les modalités d'intervention du plan départemental de l'eau et du programme d'actions « Sauvons l'eau ! » (2013-2018).

Après avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide :

- ✓ **D'APPROUVER** le projet de création d'un réseau d'assainissement sur le secteur Preziot sur la commune de Savigneux, pour un montant global de l'opération évalué à 160 000 € H.T et son plan de financement ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à mener à terme cette opération selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement ;
- ✓ **DE SOLLICITER** l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de cette opération ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **D'AUTORISER** pour ces opérations le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'Eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser ;

- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget annexe de l'assainissement collectif.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 7 MAI 2018**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180503-2018B11-AS
Affichage le : **- 7 MAI 2018**

A Trévoux, le 03/05/2018

**Le Président,
Bernard GRISON**

